

AVIS DES SOCIETES

MODERN LEASING

Siège social :11, Avenue Kheireddine Pacha- 1002- Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement en date du **05 octobre 2006**, la société Modern Leasing publie, ci-dessous les résolutions adoptées

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer « LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL » en qualité de co-commissaire aux Comptes de la société et ce, pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte de la démission de la Société Ennakl et de Mr Ajmi HAOUALA en tant qu'administrateurs décide la nomination de la SOCIETE EL BOUNIANE et de la BEST Bank en tant que nouveaux administrateurs et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente assemblée générale ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité